DEPARTEMENT DE L'YONNE
COMMUNE DE :

DOMECY-sur-CURE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT DE L'YONNE

SERVICE URBANISME HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN

Atelier ESPACES & CALLIDE Urbanistes

CARTE COMMUNALE

SOUS-PREFECTURE D'AVALLON
13 DEC 2003
RECUE

Echelle :
1 / 5000
PARTIE NORD

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du : 26 octobre 2006

Approuvé par arrêté Préfectoral en date du : 17 JAN. 2007
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Laurent HOTTIAUX

INTERVENANTS
G. N.
G. N.

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

3₂

LEGENDE
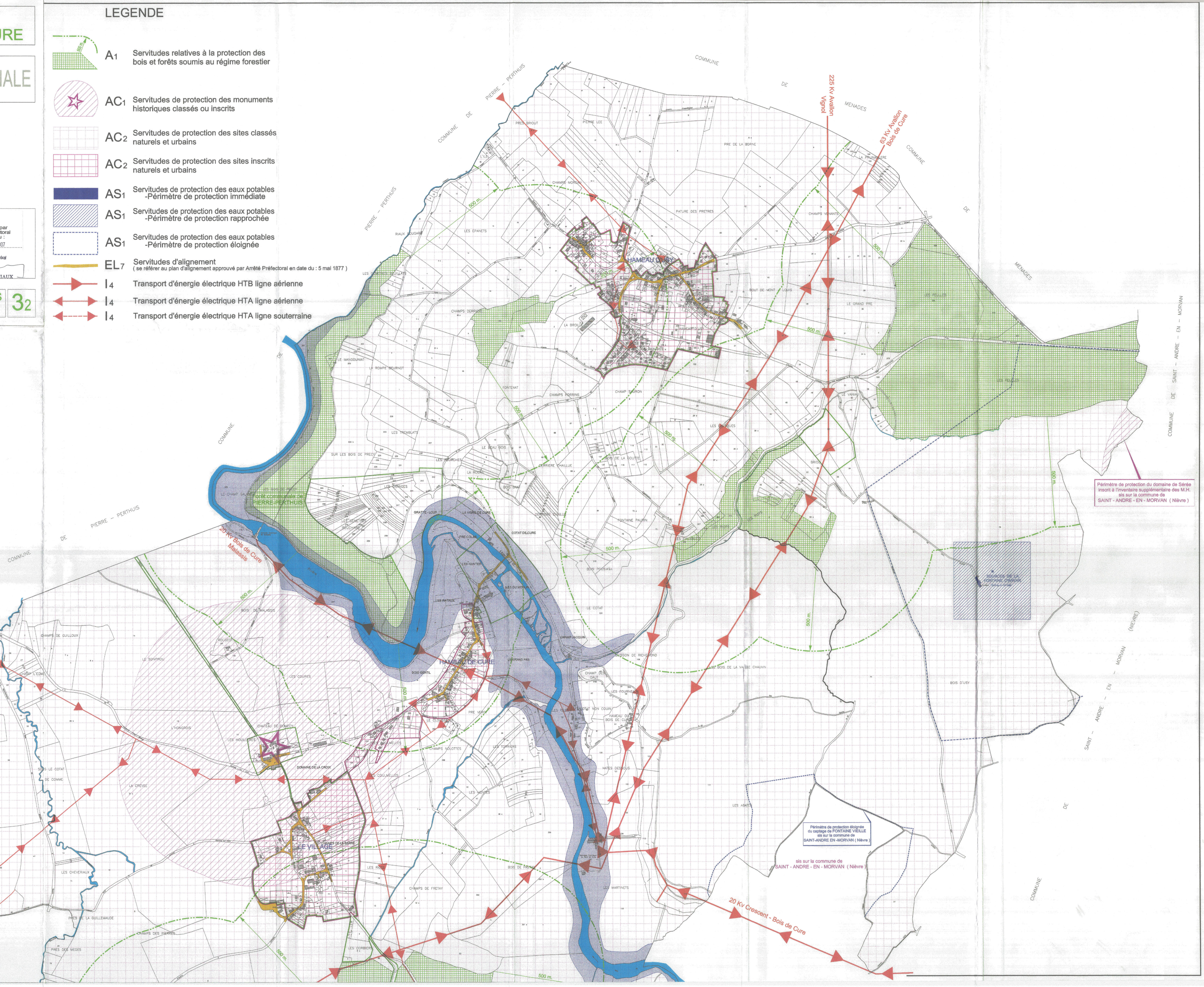
- A1 — Servitudes relatives à la protection des bois et forêts soumis au régime forestier
- AC1 — Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits
- AC2 — Servitudes de protection des sites classés naturels et urbains
- AC2 — Servitudes de protection des sites inscrits naturels et urbains
- AS1 — Servitudes de protection des eaux potables -Périmètre de protection immédiate
- AS1 — Servitudes de protection des eaux potables -Périmètre de protection rapprochée
- AS1 — Servitudes de protection des eaux potables -Périmètre de protection éloignée
- EL7 — Servitudes d'alignement (se référer au plan d'alignement approuvé par Arrêté Préfectoral en date du : 5 mai 1877)
- I4 — Transport d'énergie électrique HTB ligne aérienne
- I4 — Transport d'énergie électrique HTA ligne aérienne
- I4 — Transport d'énergie électrique HTA ligne souterraine